Image not found or type unknown

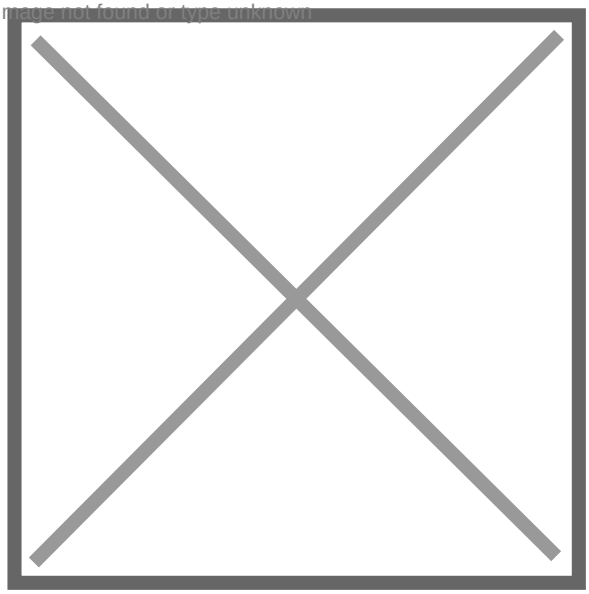

Acceptation implicite échéancier de paiement

Par **prupru**, le **24/12/2010** à **13:01**

Bonjour,
Locataire d'un fonds de commerce avec un bail commercial, je rembourse la taxe foncière aux propriétaires comme mentionné dans le bail.
J'ai demandé un échéancier de paiement, les propriétaires ont refusé mais ont encaissé la première échéance que j'ai payée par chèque.
Est ce une acceptation implicite de l'échéancier de paiement ?

Question très urgente et importante car ils menacent de faire appel à un huissier, à mes frais, si je ne paie pas immédiatement.
Que peuvent-ils faire réellement ?

Par **chaber**, le **25/12/2010** à **11:22**

bonjour,
[citation] Est ce une acceptation implicite de l'échéancier de paiement [/citation]
Le chèque de provision encaissé ne peut être considéré comme un échéancier qui normalement doit se faire par écrit prévoyant dates et montants des échéances.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés